



## Femmes élues, maires demain ? Une recherche-action en Bretagne avec des partenaires

### Seulement 16% de femmes maires en 2014. Pourquoi?

En dépit de l'instauration de la parité et d'une présence croissante des femmes dans les conseils municipaux, nous constatons que le pourcentage de femmes maires ne progresse que très lentement en France : 10,1% en 2001, 13,3% en 2008 et 16% en 2014. Ce faible nombre a une incidence directe sur le nombre de femmes dans les exécutifs des intercommunalités, lieu important du pouvoir local. C'est pour **comprendre et agir** avant les prochaines élections municipales et communautaires de 2020 qu'*Elles aussi* a initié une recherche-action en Bretagne et obtenu le soutien de la Région Bretagne et de la Délégation régionale aux droits des femmes (DRDFE).

Il s'agit d'identifier les verrous institutionnels et personnels, repérer auprès de femmes maires ce qui a pu favoriser leur accès à la fonction, partager conclusions et préconisations avec le monde politique et associatif pour débattre de solutions et mettre en place un plan d'action pour que le nombre de femmes maires atteigne les 25% lors du scrutin de 2020.

Un comité de pilotage a été mis en place. Il est constitué de représentant·e·s de la Direction Régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes, de la Région Bretagne, d'une maître de conférences de Rennes 2, d'un maître de conférences de Sciences Po Rennes, des associations de maires des quatre départements bretons, de membres *d'Elles aussi*.

# FEMMES élues, maires demain ?



« SEULEMENT 16% DE FEMMES MAIRES aujourd'hui. Préparons 2020 ! ». Une recherche-action en Bretagne.



## Une recherche-action en trois phases

### Phase 1 : l'exploration quantitative

Elle permet à la fois d'avoir une première vision des facteurs positifs et négatifs récurrents pour un accès des femmes à la fonction de maire, d'évaluer la proportion de femmes fortement engagées dans la vie municipale qui envisagent ou n'envisagent pas de devenir maires . Elle consiste à élaborer, diffuser et dépouiller deux types de questionnaires, l'un à destination des femmes maires, l'autre à destination des femmes maire-adjointes et conseillères municipales.

### Phase 2 : les entretiens approfondis

Des entretiens approfondis sont réalisés par des étudiants en Master1 et Master2 de Sciences Po Rennes, sur un échantillon de femmes maires, d'adjointes, de conseillères municipales, ainsi que de femmes maires ne s'étant pas représentées.

L'objectif est d'identifier de manière fine le maximum d'obstacles et de leviers pour l'accès des femmes à une fonction de maire, mesurer comment les différents verrous et leviers jouent entre eux, recueillir les préconisations suggérées par les personnes interrogées pour lever les obstacles à la présence de femmes en tête de liste.

Après analyse, un rapport sera fait qui synthétisera les deux premières phases et inclura des pistes de préconisations pour un plan d'action.

Cette phase qui est en cours de réalisation sera terminée en septembre 2018.

### Phase 3 : Echanges et plan d'action :

Elle consiste à confronter les conclusions du rapport avec le point de vue d'autres acteurs de la vie municipale : hommes maires et adjoints, femmes élues dans l'opposition, partis politiques, femmes appartenant aux viviers d'élus-e-s que sont les associations, formateurs d'élus, etc ...

Puis à définir un plan d'action pour la Bretagne, qu'*Elles aussi* se chargera ensuite de promouvoir dans d'autres régions.